

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 septembre 2021

---

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL340

présenté par  
M. Mis, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 63, substituer aux mots :

« cet exercice et en vertu »

les mots :

« l'exercice de ces attributions et en application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.